

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 6 juillet 2015

Présents : Mmes HADJIDJ-BOUAKKAZ, BOURASS-BENSAID, PLOT-MUREAU, KENANI, BRETON, YAGOUBI-IDRISSI, FERREIRA-POUSOS, MAUBERGER,

Représenté(s) par mandat : Mme GERMOND (pouvoir à Mme MAUBERGER), Mme VIOUX (pouvoir à Mme BOURASS-BENSAID), M. DEFIVES (pouvoir à Mme BRETON)

Excusé(s) absent(s) : Monsieur SCHWARTZ Président, Mme MEDJAHED

Le compte rendu du conseil d'administration du CCAS du 17 mars 2015 est approuvé par l'ensemble des administrateurs.

Les membres du conseil d'administration sont ensuite informés de la démission de M. Dominique DEFIVES, à compter du 1^{er} août 2015.

L'ordre du jour est alors abordé :

- **Délibération n° 15-03-01- 91** : Organisation des temps de l'enfant : gestion des accueils de loisirs
- **Délibération n° 15-03-02-521** : Adoption du règlement intérieur de l'accueil de loisirs Tot'aime hors été
- **Délibération n° 15-03-03-715** : Tarifs au profit de la jeunesse
- **Délibération n° 15-03-04-715** : Tarifs des locations de salles et activités d'Equinoxe
- **Délibération n° 15-03-05-425** : Convention de vacances avec Mme Camain
- **Délibération n° 15-03-06-913** : Convention de prestation de service avec CISPEO
- **Délibération n° 15-03-07-823** : Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association AFCM
- **Délibération n° 15-03-08-451** : Conditions de gratification des stagiaires
- **Délibération n° 15-03-09-425** : Contrat d'engagement éducatif
- **Délibération n° 15-03-10-86** : Convention de coopération 2015-2017 avec l'Etat et Pôle Emploi
- **Délibération n°15-03-11-823** : Convention d'attribution de subvention - Projet de réussite éducative
- **Délibération n° 15-03-12-411** : Modification du tableau des emplois

Questions diverses

- **Délibération n° 15-03-01- 91** : La délibération concernant les nouvelles modalités de gestion des accueils de loisirs est adoptée à l'unanimité.

- **Délibération n° 15-03-02-521** : La délibération concernant la révision du règlement intérieur de l'accueil de loisirs Tot'aime, hors été, est adoptée par l'ensemble des administrateurs. Il est confirmé l'application de la même tarification aux habitants de St Genouph et Berthenay qu'aux larichois.

- **Délibération n° 15-03-03-715** : La délibération sur les tarifs au profit de la jeunesse est votée par l'ensemble des administrateurs

- **Délibération n° 15-03-04-715** : Les tarifs des activités et locations de salles d'Equinoxe sont votés à l'unanimité. Une explication est donnée sur la hausse de 5 % concernant la grande salle (suivi avec état des lieux et contrats...).

Concernant l'activité couture, une volonté est exprimée sur le fait de faire baisser les frais à la charge du CCAS pour régler les animatrices intervenantes.

- **Délibération n° 15-03-05-425** : La délibération relative à la convention de vacances avec Mme CAMAIN est approuvée par tous les administrateurs.

- **Délibération n° 15-03-06-913** : La délibération autorisant le Président à signer la convention avec CISPEO est votée à l'unanimité.

- **Délibération n° 15-03-07-823** : La délibération proposant le renouvellement de la convention avec l'AFCM est approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 15-03-08-451** : La délibération concernant la gratification des stagiaires est votée par l'ensemble des administrateurs.

- **Délibération n° 15-03-09-425** : La délibération relative au contrat d'engagement éducatif est approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 15-03-10-86** : La signature de la convention de coopération 2015-2017 avec l'Etat et Pôle emploi est approuvée par l'ensemble des administrateurs. A cette occasion, il est souligné l'intérêt pour le Point relais emploi municipal d'avoir un référent à Pôle emploi pour facilement communiquer, d'autant qu'à compter de 2016 toutes les déclarations se feront par Internet.

- **Délibération n°15-03-11-823** : La délibération concernant la convention d'attribution de subvention pour la réussite éducative est approuvée à l'unanimité. Des précisions sont apportées sur les actions mises en place au titre de ce dispositif et sur l'indispensable partenariat à avoir avec l'Education nationale. Un nouvel enseignant référent sera nommé à La Riche à la rentrée.

- **Délibération n° 15-03-12-411** : La délibération concernant la modification du tableau des emplois est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Une demande d'aide sociale pour régler des frais d'obsèques est présentée au conseil, en raison de son caractère dérogatoire au règlement. Après étude, un accord est donné pour le versement des 200€ demandés.

- Aide sociale depuis le dernier conseil :

les administrateurs sont informés que 15 dossiers d'aide légale ont été instruits ainsi que 41 dossiers d'aide facultative dont 4 ont été rejetés.

- Concernant le projet de commission d'attribution des aides facultatives, l'étude faite a été exposée aux administrateurs. Il a été noté qu'il y a peu de demandes exceptionnelles justifiant une étude collégiale. Le projet est donc classé sans suite.

- Des précisions sont demandées quant au futur conseil des jeunes : il est indiqué à ce sujet qu'il n'est pas encore constitué. Il sera retravaillé à la rentrée avec le collège Lamartine et la junior association « Shadow Asso », comme relais.

- Quinzaine de la parentalité : le bilan de cette action est présenté. S'agissant de la sensibilisation à une bonne alimentation, il est noté que ce type d'action à renouveler très régulièrement. L'AMAP pourra y être associé une prochaine fois.

- Accompagnement scolaire :

Les administrateurs sont informés d'une réunion organisée avec le Secours populaire, le 8 juillet, pour faire le bilan de l'accompagnement scolaire mis en place au Petit Plessis depuis mi janvier.

La séance est close à 20 heures 25.

La Vice Présidente du CCAS

R. HADJIDJ-BOUAKKAZ